688 SENAT

## SUSPENSION DES REGLEMENTS MOTION

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, si le Sénat y consent, je propose:

Que tous les règlements concernant la présentation et l'adoption des bills soient suspendus jusqu'à la fin de la session.

L'honorable M. McLENNAN: L'honorable sénateur pourrait-il nous dire quand il croit que la session va finir?

L'honorable M. DANDURAND: On espère fermement que Son Excellence sera ici à onze heures et demie. Je suggère donc que le Sénat s'ajourne à loisir, et je demande aux honorables sénateurs de se réunir à l'appel de la cloche. Je crois que la discussion sur le bill des subsides sera brève et qu'il ne faudra pas plusieurs heures pour l'étudier. Quinze minutes suffiront peut-être.

L'honorable W.-B. ROSS: Moins que cela me suffira.

L'honorable G.-G. FOSTER: Nous l'avons déjà examiné.

La motion est adoptée.

## LA PROROGATION EST REMISE A PLUS TARD

Son Honneur le Président communique au Sénat un message qu'il a reçu du secrétaire-adjoint du Gouverneur général, lui disant que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat, à onze heures du soir, pour proroger la présente session du Parlement.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, je regrette profondément d'avoir à vous dire que malgré notre ambition de terminer la session ce soir, le Sénat doit s'ajourner jusqu'à midi, lundi prochain. Le travail de la Chambre des Communes a été plus long que l'avaient prévu les chefs des deux côtés de la Chambre, et je ne vois pas qu'on puisse le terminer dans une heure. Son Excellence nous donnera lundi midi un avis spécifiant l'heure où il lui plaira de venir proroger le Parlement.

Le très honorable M. GRAHAM: Je suppose que nous ne pouvons pas critiquer la Chambre basse.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à midi, lundi, le 11 juin.

L'hon. M. DANDURAND.

Présidence de l'honorable Hewitt Bostock.

Lundi, le 11 juin 1928.

Le Sénat se réunit à midi. Le Président est à son fauteuil.

Prières.

## FELICITATIONS A L'HONORABLE M. DANDURAND

Sur la motion pour l'ajournement à loisir:

L'honorable W.-B. ROSS: Honorables messieurs, avant l'ajournement de la Chambre ce matin, je désire, en mon nom et au nom de mes honorables collègues de la gauche, présenter à l'honorable représentant du Gouvernement dans cette Chambre nos félicitations pour sa nomination au poste, d'importance internationale, de membre américain, n'appartenant pas aux nations contractantes, de la commission permanente internationale instituée par le traité convenu entre les Etats-Unis et le Brésil, le 24 juillet 1914, pour la propagation de la paix. Notre honorable collègue a plusieurs fois représenté le Canada à la Société des Nations, et c'est avec une vive satisfaction que les membres du Sénat ont appris que les services de l'honorable sénateur ont été hautement appréciés non seulement au pays, mais aussi à l'étranger. Nous ne doutons nullement qu'il saura remplir les devoirs nouveaux qui lui incombent, avec la même habileté dont il a fait preuve dans les autres charges qu'il a occupées durant ces dernières années. Nous lui souhaitons le plus entier succès et nous formons des vœux pour qu'il revienne heureux et sauf dans notre pays.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, je prise hautement les louanges et les marques de sympathie que vous me décernez. C'est vraiment une grande joie pour celui que le devoir appelle à représenter son pays à l'étranger de voir sa conduite approuvée par ses collègues des deux côtés de la Chambre. Tout ce que je puis dire, c'est que, dans les limites de mes aptitudes et de mes talents, j'essaie à donner le meilleur de moimême au service de mon pays.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, il va nous falloir remettre la suite de cette séance à trois heures et demie, cet après-midi, pour permettre aux Communes d'achever leurs travaux. Je dois dire que la considération du bill des subsides avance rapidement, mais il faut encore soumettre ce projet de loi à notre approbation. Les Com-